

l'écho Remaudiérois

DÉCEMBRE
2020

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

JOYEUSES
FÊTES DE FIN
D'ANNÉE!



INFORMATIONS MUNICIPALES

Cérémonie du 11 novembre

PAGE 4

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les chemins de traverse

PAGE 7

LA VIE INTERCOMMUNALE

Centre Socioculturel

PAGE 9

INFORMATIONS MUNICIPALES



Edito

Malgré le contexte sanitaire actuel, les fêtes approchent et nous avons besoin de retrouver les ondes positives dégagées par cette période festive de fin d'année.

Pour pouvoir profiter pleinement de ces moments de bonheur, et surtout de pouvoir les partager en famille, il est primordial que chacun d'entre nous respecte les consignes qui nous sont imposées afin de se protéger et de protéger les autres.

C'est ensemble et unis que nous allons traverser cette période pluvieuse et triste pour pouvoir retrouver dans quelques temps les rayons du soleil qui vont illuminer nos fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous...



Mairie de La Remaudière

22, rue Olivier de Clisson
44430 LA REMAUDIÈRE
Tél. 02.40.33.72.30
www.laremaudiere.fr

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h à 12h30 / 15h à 19h
Mercredi & jeudi : 9h à 12h30
Vendredi : 9h à 12h30 / 14h à 17h

Numéro astreinte week end
et jours fériés : **07 57 42 65 82**

INSTAGRAM



Vous pouvez dès à présent nous suivre sur notre page instagram « villeremaudière »

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE



Les jeunes nés en décembre 2004 doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents (en cas d'absence du jeune, la démarche peut être faite par son représentant légal).

COMPTES RENDUS DES CONSEILS

Les comptes rendus de conseils sont consultables sur le site de la mairie « laremaudiere.fr »

INFORMATIONS MUNICIPALES



Ne pas oublier !

*Collecte des déchets
les 7 et 21 décembre.*

*Don de sang le 1^{er} décembre
au Loroux Bottereau de 16 h à
19 h 30 au Palais des Congrès.*

Urbanisme : Demandes déposées en mairie

Permis de construire :

- M. et Mme NAURIS Arnaud
– 6, rue du Soleil Levant –
Construction d'une habitation /
Lotissement de la Croix Bigeard
- Agence Le Nid Immobilier /
VALLET (44330) – Changement de
destination d'un garage en maison
d'habitation – La Ménardière
- M. LETOURNEUX Mickaël – La
Mostière – Transformation d'une grange en logement d'habitation
- M. RICHARD Thomas – 144, La Miltière – Construction d'un garage
- M. GUILBAUD Clément et M. RICHARD Jérôme – 27 rue Anne de Bretagne –
Construction d'une habitation / Lotissement de la Croix Bigeard



Déclaration préalable :

- M. RONDEAU Michel – 13, rue du Soleil Levant – Clôture
- M. MERLAUD Eugène – 16, Bd Clémenceau / PONTORSON (50170) –
Création de 2 lots à bâtir, rue Olivier de Clisson
- SYDELA – Rue Roland Garros / ORVAULT (44700) – Création d'un poste
de transformation électrique, rue du Stade
- M. RIALLAND Maurice – 1, route de la Divatte – Division foncière
en vue de construire

ETAT CIVIL NAISSANCES



- **Léna DOUILLET**
60, La Petite
Giraudière,
Née le 2/11/ 2020
- **Aléna LESAGE**
7, rue des Logis
Née le 3/11/ 2020

DEMANDE DE PARUTION

**Vous avez jusqu'au 10 décembre 2020 pour nous faire parvenir vos documents
à paraître dans le bulletin de janvier à : communication@laremaudiere.fr.**





Cérémonie du 11 novembre

CE 11 NOVEMBRE 2020 MARQUE LE 102^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE LA GRANDE GUERRE, MAIS ÉGALEMENT LE 100^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'INHUMATION D'UN SOLDAT INCONNU SOUS L'ARC DE TRIOMPHE, SYMBOLE NATIONAL DE NOTRE DEVOIR DE MÉMOIRE.



C'est donc avec un nombre de personnes limité à Mme le Maire, deux de ses adjoints, au Président, au secrétaire et au porte-drapeau de l'UNC que nous avons commémoré cet anniversaire. Le 2 août 1914, ils sont partis, acclamés, défendre la patrie, terre de leurs pères et rendre à la France l'Alsace et la Lorraine, qui lui avaient été enlevées depuis plus de 40 années. A la Remaudière sur 952 habitants, 210 furent mobilisés soit 22% de la population dont 54 d'entre eux sont Morts pour la France.

La guerre devait être brève. A l'automne, on serait revenu au foyer pour faire les labours. Elle s'est poursuivie durant 52 mois. Malgré cela, nos fermes sont restées productives grâce à l'énergie des femmes, des enfants et des vieillards. Les conséquences de ce conflit ont cependant été inconcevables : 1 million et demi de tués, 6 millions de blessés pour certains handicapés à vie, des familles meurtries sans ressources et des veuves innombrables, des provinces dévastées...

L'armistice fût signé le 11 novembre 1918 à 5 heures dans un wagon-restaurant aménagé en forêt de Compiègne. Le cessez-le-feu fût effectif à 11 heures entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons, et annonçant la fin du conflit. La guerre fût terminée officiellement par le traité de Versailles signé le 28 juin 1919, Traité de paix entre les Alliés et les Puissances associées et l'Allemagne.

102 ans plus tard, pour rendre hommage à la «nation

combattante», l'écrivain des Poilus, Maurice Genevoix, va entrer au Panthéon. Cet écrivain, poète, prix Goncourt, académicien, réformé en 1915 à la suite de blessures est devenu une voix de la Grande Guerre. Il est né dans la Nièvre en 1890 et est mort en 1980. L'ensemble de son œuvre témoigne des relations entre les Hommes, entre l'Homme et la nature, mais aussi entre l'Homme et la mort. Normalien, il admirait tout autant l'éloquence des artisans ou des paysans.

La tombe du soldat inconnu, située sous l'Arc de triomphe à Paris, fête son centième anniversaire ce 11 Novembre 2020. **Elle est devenue le lieu de mémoire de tous les combattants.** Alors que la Grande Guerre n'était pas terminée, naquit l'idée d'honorer un soldat qui n'était pas identifié. L'Arc de triomphe fût préféré au Panthéon. Le 8 novembre 1920, dans une chapelle ardente de Verdun, le ministre des Pensions André Maginot organisa une cérémonie en présence de huit cercueils en chêne de soldats français inconnus. Ils étaient morts au combat sur le chemin des Dames, dans la Somme, les Flandres, en Artois, dans la Marne, en Champagne, à Verdun et en Lorraine.

Le ministre s'avança alors vers un des soldats qui assurait la garde d'honneur, Auguste Thin, engagé volontaire de la classe 1919, fils d'un combattant disparu pendant la guerre, pupille de la Nation. Il lui tendit un bouquet d'œillets aux couleurs de la France, et lui exposa le principe de la désignation : « Le cercueil sur lequel vous déposerez

INFORMATIONS MUNICIPALES

le bouquet sera transféré à Paris et inhumé sous l'arc de triomphe. » Auguste Thin s'approchant des cercueils, désigna le N°6 en référence au 6^{ème} corps d'armée auquel il appartenait. Le 11 novembre 1920, la dépouille fût transférée à Paris et inhumée sous l'Arc de Triomphe ici même où la flamme était ravivée tous les soirs par le Comité de la flamme et des représentants d'associations. Les sept autres cercueils reposent toujours à Verdun.

Bien que nous soyons limités à 6 personnes, la commémoration s'est tenue avec toute la solennité requise en énonçant et honorant nos morts pour la France mais également les morts plus récents en opération extérieure (Opex).

Pour terminer, nous avons visité les tombes de nos 6 disparus, qui sont enterrés dans le cimetière de la Remaudière, pour lesquelles certaines ont été réhabilitées :

Georges Lebrin l'Aujardière 14/18 ;
Joseph Sécher l'Enaudière 14/18 ;
Joseph Chauviré le Chêne Moreau 14/18 ;
Jean Merleau la Minaudière 39/45 ;
Joseph Suteau le Bourg 39/45 ; Eugène Suteau les Mays 39/45.

NB : Nous n'avons pas retrouvé la famille de Joseph Chauviré du Chêne Moreau dont les parents ont fini leurs jours à la Haute Gagnerie. Merci de nous faire remonter l'information si vous avez ce renseignement Tél 07 67 00 88 95.





Un éclairage sur... La commission jeunesse, culture, sports et associations

Cette commission est composée de 7 membres :

Anne CHOBLET, Mickaël HOCHET, Emilie CHARBONNEAU, Fanny MORIN, Pascal DELBEKE, Hélène CAUDAL et Virginia FLEURY.

JEUNESSE

La commission a pour rôle principal d'améliorer la vie de la commune pour les jeunes à travers l'accompagnement de leurs projets. Elle souhaite les inviter à contribuer à faire vivre leur commune à travers la remise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes. Ils pourront apporter leurs idées, leurs projets et participer aux manifestations. Pour rappel, le city stade a été initié par ce conseil.

Un espace dédié aux jeunes a aussi été créé sur le site de la commune avec un lien direct sur les animations organisées en partenariat avec le CSC Loire Divatte pendant les vacances scolaires.

Elle échange aussi avec les jeunes et le CSC afin de travailler sur l'ouverture d'un foyer.

CULTURE

Cette commission a pour rôle d'étudier et de proposer la mise en place d'actions ou de projets à caractère culturel. Elle est à l'origine de l'armoire à livres. Elle organise, prépare et suit le déroulement des manifestations culturelles. Elle est aussi en relation avec les bénévoles de la bibliothèque.

ASSOCIATIONS ET SPORTS

Afin de maintenir et de développer la vie associative de la commune, elle est en relation avec les responsables des différentes associations, elle informe le conseil municipal des demandes ou projets de ces dernières.

CCAS « Colis des aînés »

CETTE ANNÉE, LA SITUATION SANITAIRE NE NOUS PERMET PAS DE NOUS RÉUNIR AUTOUR D'UN MOMENT DE CONVIVALITÉ AVEC VOUS, AÎNÉS DE NOTRE COMMUNE.

C'est pourquoi le CCAS a décidé d'offrir un colis aux personnes de plus de 70 ans résidant sur notre commune. Il sera livré au domicile de chacun courant Janvier. Afin de respecter les gestes barrières liés à la situation sanitaire et protéger ainsi chacun d'entre nous, nous ne rentrerons pas dans les maisons.

Si toutefois vous étiez absent, nous vous laisserons une invitation à retirer votre colis en mairie dans votre boîte aux lettres.

Dans l'attente de nous revoir très vite, tous les membres du CCAS vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.



Les chemins de traverse

GRÂCE À DES MESURES SANITAIRES TRÈS STRICTES, LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION « LES CHEMINS DE TRAVERSE » ONT PU MAINTENIR LEUR TRADITIONNELLE RANDONNÉE DES CHÂTAIGNES LE 18 OCTOBRE.



C'est donc par un temps estival que 230 adultes et 50 enfants ont pu découvrir les sentiers de la Remaudière sous ses couleurs automnales.

Faisant suite au trail du matin, le parcours empruntait quelques passages de route. Tous les participants (certains venant de la région nantaise) semblaient très satisfaits du parcours et pouvaient, à l'arrivée, déguster quelques châtaignes grillées accompagnées d'un verre de vin nouveau ou de jus de pomme.

Merci à tous les remaudiérois, très nombreux, pour leur participation et nous leur donnons rendez-vous en 2021 pour les randonnées du 8 Mai et du 17 Octobre.



École des Parents et des Éducateurs de Loire-Atlantique

Sur le Vignoble nantais, l'École des Parents et des Éducateurs propose des permanences de soutien aux parents, assurées par une psychologue, avec Virginie BEZARD LARRIEU. Parents, vous pouvez venir seuls ou accompagnés de votre enfant ou adolescent pour :

- Être écoutés, soutenus, guidés, accompagnés dans votre rôle de parents
- Échanger sur une situation personnelle qui interroge ou pose problème (problème relationnel, familial, scolaire ou de comportement)



L'École des Parents et des Éducateurs de Loire-Atlantique reste, gratuitement, à votre écoute, par téléphone, en attendant votre rendez-vous :

Point Écoute Parents

02 40 35 00 88

Lundi, mercredi et vendredi de 10h à 13h
Mardi et jeudi de 15h à 18h
Le 1^{er} samedi du mois de 10h à 13h

L'école des parents et des éducateurs peut aussi vous recevoir au siège :

29 rue Romain Rolland - 44100 NANTES
4^{ème} étage – interphone n°43

Bus : Arrêt Mendès France, lignes 23, 40, 59, 81, 91
Tram : Arrêt Romain Rolland ou Mendès France, ligne 1

Pour prendre rendez-vous :

02 40 35 47 73

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

École des Parents et des Éducateurs
de Loire-Atlantique

Permanences d'écoute et de soutien aux parents du Vignoble

Janvier à juillet 2021



Commune de Montbert



> Permanences au Loroux-Bottereau

à l'Espace Départemental des Solidarités 15, route de Barbechat
Le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 :

5 février 2021 / 9 avril 2021 / 11 juin 2021

> Permanences à Vallet

à l'Espace Départemental des Solidarités, 48 rue d'Anjou
Le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 :

8 janvier 2021 / 19 février 2021 / 16 avril 2021 / 25 juin 2021



**Vous êtes intéressé ?
Contactez le standard de la Délégation Vignoble au 02 44 76 40 00
et prenez rendez-vous sur la permanence de votre choix...**

Centre Socioculturel

PENDANT LE CONFINEMENT, L'ACCUEIL TELEPHONIQUE DU CSC LOIRE-DIVATTE RESTE OUVERT : 02 40 36 87 76

- Le mardi, de 14h à 18h
- Les mercredi et jeudi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Pour suivre l'actualité du centre, profiter des bons plans, ressources et numéros utiles pendant le confinement, n'hésitez pas à visiter notre site www.csc-loiredivatte.asso.fr ou à nous suivre sur Facebook.



Pour plus d'informations contactez-nous (accueil@csc-loiredivatte.asso.fr – 02 40 36 87 76)

SOUTIEN INFORMATIQUE A DOMICILE GRATUIT



Dans cette période de re-confinement, l'internet pour communiquer n'a jamais été aussi précieux. Pour autant, la maîtrise de ces outils ne s'avère pas toujours simple et intuitive. Pour vous aider, les bénévoles du CSC vous proposent

de se déplacer chez vous et de vous accompagner dans l'utilisation de quelques outils sur ordinateur, tablette, téléphone (Skype, Zoom, Hangouts Meet, comment utiliser le « click and collect » de la bibliothèque ou de la librairie...). N'hésitez pas à nous solliciter en précisant la nature de votre demande, toutes les demandes seront étudiées. Un animateur reprendra contact avec vous pour échanger sur votre demande et convenir d'un rendez-vous. Le jour du rendez-vous, vous devrez respecter les consignes sanitaires en vigueur.

Contact : 02 40 36 87 76
(n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur)
culture@csc-loiredivatte.asso.fr
Pour plus d'informations www.csc-loiredivatte.asso.fr

REPRISE DE MARMOTÂGES (ESPACE D'ACCUEIL ENFANT PARENT) AU CSC LOIRE-DIVATTE, PENDANT LE CONFINEMENT

Dates :

- Le jeudi 12 novembre (pour remplacer le mercredi 11 novembre férié)

- Les mercredis : 18 et 25 novembre - 2, 9 et 16 décembre
- Les vendredis : 13, 20, 27 novembre, 4, 11 et 18 décembre

Deux créneaux horaires par matinée : vous pouvez venir et repartir quand vous le souhaitez dans les limites du créneau horaire choisi.

- De 9h15 à 10h30
- De 11h à 12h15

L'accueil étant limité à 10 personnes, il est nécessaire de s'inscrire au préalable :

- Par téléphone au 02 40 36 87 76 (voir horaires de l'accueil à gauche). Vos coordonnées téléphoniques seront conservées pendant 3 semaines.
- Après la séance du mercredi, à l'accueil du CSC qui est ouvert à ce moment-là.

Pour venir à la séance, il vous faudra :

- Remplir une attestation de déplacement et cocher la case « convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public » (voir ci-dessous)
- Être muni d'un masque (pour les adultes).
- Apporter une serviette pour le change de votre enfant.
- Laver les mains de votre enfant et les vôtres à l'eau et au savon en arrivant.

Les accueillants seront équipés d'un masque et se seront lavé les mains. Les jeux et la salle seront nettoyés après chaque permanence.

Pour plus d'informations contactez-nous (accueil@csc-loiredivatte.asso.fr – 02 40 36 87 76 www.csc-loiredivatte.asso.fr)

PROMENEURS DU NET ÉTEND SA PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Au travers du Point Information Jeunesse du centre socioculturel Loire-Divatte, Jefferson l'animateur jeunesse propose aux jeunes du territoire Loire-Divatte un accompagnement et une écoute sur les réseaux sociaux.

Les jours et horaires durant le confinement :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 18h à 20h.
- Le mercredi : de 14h à 16h



Les réseaux sociaux :

- Facebook : Jeff Csc
- Instagram : @jeff_csc



Pour plus d'informations contactez-nous (jeunesse@csc-loiredivatte.asso.fr – 02 40 36 87 76 www.csc-loiredivatte.asso.fr)



MEDIAS & COMMUNICATION

JOURNAL SEVRE & LOIRE

UN NOUVEAU JOURNAL VIENT DE SORTIR

MIEUX VOUS INFORMER : UNE PRIORITÉ

Afin de vous offrir toute l'information nécessaire pour vous simplifier la vie, nous développons de nouveaux outils de communication et de promotion du territoire.

- Consultez notre nouveau journal interactif en ligne sur bit.ly/journal-ccsl-01
Si vous n'avez pas encore reçu le journal, signalez-le à contact@jba-communication.com
- Afin de répondre au mieux à vos attentes, donnez votre avis et remplissez notre sondage en ligne sur sondage-ccsl-01

Nous contacter

02 51 71 92 12 ou à contact@cc-sevreloire.fr

MEDIA & COMMUNICATION

NOUVEAU FILM

RETOUR VERS LA CCSL SUR VOS ÉCRANS



Le nouveau court-métrage Sèvre & Loire est sorti le 5 novembre dernier. Cédric, nouvellement élu à la Communauté de communes, est pressé de découvrir les compétences de la CCSL... Vous aussi ? Ce film vous explique tout en 4 minutes chrono. Prêt ? cliquez et écoutez !

RDV sur bit.ly/mos-films-ccsl

MEDIA & COMMUNICATION

NEWSLETTER SEVRE & LOIRE

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE

POUR RECEVOIR PAR EMAIL TOUTES NOS ACTUALITÉS



Au fil des numéros, retrouvez les projets communautaires, les actualités de nos services...

JE M'ABONNE A LA NEWSLETTER SUR
INTERCO.CC-SEVRELOIRE.FR/NEWSLETTER



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

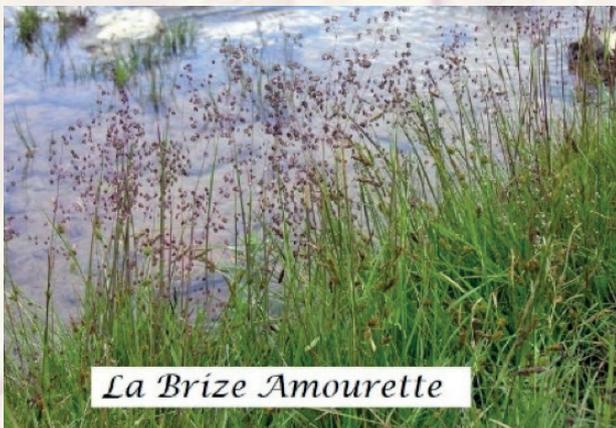
Ne ratez plus rien ! ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...

Regard sur nos villages

LA BRANLOTIÈRE

La Branlotière du nom de l'herbe au Branlot de son vrai nom « la brize » appelé également «Petite amourette», ou «herbe tremblante». Cette herbe pousse en terrain humide et peut atteindre 80 cm de haut. Elle ne tolère pas les sols trop enrichis en éléments nutritifs ou plutôt elle en est vite éliminée par la concurrence des grandes espèces à croissance très rapide. Elle se contente de sols pauvres peu fertiles. Elle fuit la productivité et les perturbations et signe donc des milieux plutôt anciens et stables. Ceci explique le déclin qu'elle connaît actuellement. Et puis, sous son surnom **d'amourette**, à cause de ses épillets très mignons, elle a su depuis toujours émouvoir le cœur des personnes un tant soit peu sensibles à la nature qui les entoure. Enfin, nous allons voir que, écologiquement, elle nous apporte beaucoup d'informations pertinentes et constitue un indicateur fiable de milieux riches en espèces. **Herbe tremblante** car elle est constituée d'une succession d'étages de fins pédoncules ramifiés et plus ou moins ondulés qui lui donnent un port pendant typique et la rend sensible au moindre souffle de vent. **Elle est bien une sentinelle écologique** qui nous alerte sur la dégradation rapide des prairies naturelles passées sous l'emprise de l'agriculture intensive. Elle se trouve donc parfaitement en accord avec la tendance actuelle tout en donnant un peu de poésie à ce nom de hameau.

Avant la révolution, les métairies de ce village relevaient de la Seigneurie de la « Cour Bellière » en la Boissière dont le château a été détruit vers 1850. La seigneurie, au sens large, était un grand domaine terrien qui comprenait généralement deux parties : la réserve près du château avec les bois et les champs cultivés par les domestiques (nourris, vêtus et logés par le seigneur) et le reste du domaine divisé en petites exploitations cédées à des paysans en échanges de redevances en nature ou en argent et de corvées, c'était le cas de la Branlotière. Les De Chambellé sont seigneurs du Chalonge à Héric et de la Cour Bellière en la Boissière ayant pour fief principal l'Aujardière. Pierre-Louis de Chambellé en était le Seigneur. Né et baptisé à Héric le 11 octobre 1754, il



La Brize Amourette



Maison d'habitation à la "Brize Amourette" ?

habita dans la dernière partie de sa vie à l'Aujardière où il mourut le 16 octobre 1837 à l'âge de 83 ans. Il a été adjoint au maire de la Remaudière puis maire en 1830.

Puis après la révolution on trouve Dame Marie Thérèse Briand du Marais épouse de Xavier Becqua médecin. Vers 1843 ils vendent les 2/3 à Jacques Pasquereau et à Marie Laurent son épouse en ferme à la Mostière et 1/3 à Jacques Poirier et Jeanne Guillaucheu son épouse cultivateur à la Branlotière. On ne retrouve pas le patronyme des Pasquereau au sein de ce village .

Le patronyme des Poirier restera au sein de ce village jusqu'en 1931, la descendance continuera avec la famille Charrier qui se perpétuera avec Denise Charrier jusqu'en 2018 soit 175 ans après l'achat de la propriété par la famille tandis que Paul Charrier son frère s'installera à la Grande Landes à partir en 1979.

Les descendances Huteau/ Bodineau / Préhaudeau / Toublanc qui s'étaient perpétuées au travers des femmes ont également quitté ce hameau avec le départ de Paul à la suite du décès de Marie son épouse en décembre 2018. La famille Moreau est issue des bisaïeux Jean Moreau né en 1835 et Eugénie Allard née en 1840 mariés au Puiset-Doré le 17 juin 1866 ; Elle arrive à la Remaudière et s'installe en ferme à la Mostière vers 1878. En 1900 elle change d'exploitation et regagne la Branlotière où leur fils François marié à Victoire Charron prend la suite en 1911. Ces derniers n'ayant pas de successeur à la ferme font appel à leur neveu Joseph né en 1909 au Puiset-Doré qui épousa Laurence Guérin qui perpétua l'exploitation à partir 1947. Leur fils Jean et Solange Terrien ont poursuivi la ferme en augmentant sa capacité jusqu'à leur retraite.

Sur 4 borderies ou petites exploitations agricoles au sein de ce Village il n'en reste plus . Tant qu'aux habitants ils ne sont plus que 2 sur 17 à 18 en cette première moitié du 20^{ème} siècle avec un maximum de 23 dans les années 1970.

J.P. descendant de Bordier